

L'AFD ET LE VIETNAM

Un partenariat
privilégié

Champ de riz à Ha Giang © D. Falchier





© Lan Anh Nguyen

La croissance urbaine nécessite l'apport de services de base et la gestion des impacts environnementaux

LE VIETNAM FACE AUX DÉFIS D'UNE CROISSANCE RAPIDE

Le Vietnam est engagé sur un chemin rapide de transformations. Depuis 20 ans, son taux de croissance est resté accroché aux alentours de 7 %. Le pays a connu de nombreux changements sociaux, économiques et institutionnels. De 1991 à 2011, son PIB par habitant a doublé, érigeant le Vietnam au rang de pays à revenu intermédiaire. Ses exportations ont triplé en valeur. Le pays figure parmi les premiers exportateurs mondiaux de riz, de café, de caoutchouc, ainsi que de certains produits manufacturés tels que l'habillement ou la téléphonie mobile. Cette réussite s'accompagne d'une présence de plus en plus active dans les instances internationales telles que l'ONU, l'ASEAN et l'APEC. En 2007, le pays a adhéré à l'Organisation mondiale du commerce. Il cherche à présent à accroître les accords de libre-échange signés avec les pays de l'OCDE. Outre sa stabilité politique et sa cohésion sociale, il cumule un ensemble de facteurs qui le rendent attrayants pour les investissements étrangers.

Après avoir enregistré des résultats prometteurs, le Vietnam est aujourd'hui à un tournant dans sa croissance :

des réformes sont en cours ou restent nécessaires pour poursuivre un développement durable, équitable, et créateur de richesses. En effet, si la croissance a déjà permis de réduire de façon significative la pauvreté, le pays doit encore faire face à de nouveaux changements. Près de 16 % de la population vit en-dessous du seuil de pauvreté. Trois Vietnamiens sur quatre résident à la campagne. Environ un million de jeunes arrivent chaque année sur le marché du travail. À l'horizon 2025, le pays sera peuplé de 125 millions d'habitants. Le Vietnam doit résoudre de grands défis, dont la création d'emplois et la qualification des jeunes, l'absorption de la vague démographique urbaine, l'accroissement des besoins et des capacités énergétiques sobre en carbone, et enfin une gestion plus durable de ses ressources naturelles (eau, sols, énergies renouvelables). Le Vietnam doit poursuivre sa modernisation économique pour soutenir durablement son développement. La réforme du secteur bancaire, la privatisation du capital des entreprises publiques et la rationalisation des investissements publics ont été engagés. Il doit enfin se préparer à faire face aux conséquences du changement climatique. Ses deux grands deltas,

Partenaire incontournable de la France en Asie, le Vietnam figure parmi les tout premiers bénéficiaires des financements accordés par l'AFD avec presque 1,4 milliard d'euros accordés depuis 1994.

le Fleuve Rouge et le Mékong, sont particulièrement vulnérables en cas de montée des eaux.

L'AIDE DE L'AFD ACCOMPAGNE LA TRANSFORMATION DU MODÈLE DE CROISSANCE DU VIETNAM

Pour la période 2013-2015, les actions de l'AFD sont définies dans son Cadre d'intervention pays. Elles visent à accompagner le pays dans la mise en œuvre d'un nouveau modèle de croissance, dans le cadre du Plan de développement économique et social 2011/2015 et de la stratégie de croissance verte définies par le Vietnam. Elles répondent aux objectifs de la politique d'aide publique au développement de la France, et font l'objet d'une revue périodique avec le gouvernement du Vietnam.

- **Appuyer le développement urbain.** L'amélioration des services collectifs en milieu urbain et la participation aux projets structurants dans le domaine des transports et de l'énergie passent par des prêts à l'État mais aussi directement aux fonds d'investissement des collectivités locales, ou aux entreprises publiques voire, à travers PROPARCO, aux entreprises privées impliquées dans des partenariats public-privé (PPP). Ces financements permettent notamment de poursuivre des appuis essentiels tel celui au projet du métro de Hanoï, ou les projets de lignes de transport d'électricité, et d'améliorer les conditions de vie des populations urbaines mais aussi péri-urbaines dans les villes. L'accent est mis sur l'accès aux services de base (eau, énergie, transport), avec le souci de réduire toutes les formes de pollution.
- **Soutenir la modernisation du secteur productif avec un fort impact environnemental et social.** L'action de l'Agence se concentre sur la formation professionnelle (formations aux standards internationaux), le développement d'institutions financières à fort impact social telle la poursuite de l'appui à « Co-opBank » et aux « People's Credit Funds » (banque coopérative qui appuie les PME rurales et urbaines) et aussi à travers la microfinance (amélioration du cadre juridique et réglementaire) et enfin, l'amélioration de la qualité et de la productivité des filières agricoles en favorisant l'intégration des petits producteurs aux dynamiques de marché (hévéa, thé, lait, ou filière aquacole).



© J. Tissier

L'appui aux filières agricoles a pour objectif de favoriser l'intégration des petits producteurs aux dynamiques de marché.

■ **Accompagner le pays dans la lutte contre le changement climatique.** Au regard des enjeux climatiques et de la nécessité d'une gestion durable des questions environnementales, l'AFD soutient à la fois les grands programmes de maîtrise des eaux et de prévention des inondations (dans le cadre de projets d'infrastructures hydro-agricoles, et de surveillance des zones côtières dans les régions les plus menacées) mais aussi les politiques publiques, tant en termes d'atténuation des effets du changement climatique que d'adaptation aux nouveaux contextes. Au-delà de l'appui budgétaire au programme de lutte contre le changement climatique, d'autres formes d'appui sont développés par exemple pour promouvoir les énergies renouvelables ou l'efficacité énergétique.

L'AFD apporte ses connaissances et peut mobiliser des savoir-faire français pour trouver des solutions permettant de combiner une croissance soutenue, un impact social accru et un meilleur respect des ressources naturelles.



Pont Long Bien à Hanoï

© J.-C. Pires

UN APPUI ÉLARGI ET CONCERTÉ

Les appuis de l'AFD sont réalisés en coordination avec l'ensemble des acteurs de la coopération française. Plusieurs projets bénéficient des actions mises en œuvre par des coopérations décentralisées (Région Aquitaine avec la Province de Lao Cai, Île-de-France avec Hanoï, Région Rhône-Alpes avec la région de Ho Chi Minh Ville).

L'AFD participe activement aux objectifs de l'harmonisation de l'aide. Elle est membre, depuis 2003, du Groupe des six banques, réunissant la Banque asiatique de développement (BAfD), la Banque mondiale, la JICA japonaise, la Korea Eximbank et la KfW allemande. En concertation avec le gouvernement, ce groupe a émis un ensemble de propositions en faveur de l'harmonisation et de l'amélioration des procédures de gestion de l'aide publique au développement. Les deux tiers des financements de l'AFD sont apportés dans des programmes en cofinancements. Elle a aussi renforcé ses liens avec l'Union européenne, en contribuant aux exercices de programmation conjointe, et en mobilisant l'*Asian Infrastructure Facility* pour promouvoir les cofinancements.

Pour répondre aux grands enjeux de politique publique, l'AFD organise avec les autorités vietnamiennes des ateliers à l'intention des responsables des ministères et des organismes publics (Efficacité énergétique, transports, PPP, etc.). Ces ateliers permettent notamment de présenter des pratiques innovantes.

Depuis 1994, l'AFD a financé 69 projets. Elle vise aujourd'hui un engagement de 100 millions d'euros par an en faveur de l'État. Elle a l'ambition de financer directement les entreprises publiques pour accroître ses interventions. Ses financements, en "aide déliée", sont ouverts à des appels d'offres internationaux. Le Centre d'études financières économiques et bancaires (Cefeb) de l'AFD apporte également son expertise au niveau de la formation supérieure. L'AFD gère aussi les actions du Fond français pour l'environnement mondial (FFEM). Elle finance sur subvention les initiatives des ONG françaises (plus de 10 ONG soutenues depuis 2008). L'AFD intervient également au Vietnam au moyen de sa filiale PROPARGO, dédiée au financement des entreprises privées.

LES FONDS DE DÉVELOPPEMENT URBAINS

Premier fonds d'investissement municipal créé au Vietnam, HFIC (Fonds d'investissement de Hô Chi Minh-Ville pour le développement urbain) a bénéficié, depuis 2006, de deux lignes de crédit de l'AFD (50 millions d'euros au total). Ces financements sont dédiés à des équipements économiques et sociaux de l'agglomération d'Ho-Chi Minh Ville : déchets urbains, centres de soins de quartiers, logements sociaux, etc.

Une subvention de 1,5 million d'euros vise également au renforcement des capacités de gestion du fonds, en particulier pour la mise à niveau de ses procédures d'évaluation environnementale et sociale, la structuration d'un centre de formation, et l'amélioration des procédures de gestion (gestion des risques, systèmes d'information, ressources humaines, etc.).

À ce jour, cette collaboration a bénéficié à environ 47 500 personnes, dont 10 000 personnes ont bénéficié d'un logement neuf de qualité. Sur le même modèle, l'AFD a apporté son appui aux fonds urbains des villes de Da Nang, Can Tho, Lao Cai et Khanh Hoa. À ce jour, elle demeure le principal bailleur bilatéral de ces instruments de développement municipal.



Le Vietnam va devoir absorber une croissance urbaine accélérée dans les vingt prochaines années.

© K. Bouhmad



© Roselyne de Mezerac

PROPARCO ACCOMPAGNE LE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVÉ

PROPARCO est la filiale de l'AFD spécialisée dans le financement du secteur privé. Elle intervient au Vietnam depuis 2001 où elle dispose d'un mandat d'intervention large. Ce mandat lui permet de financer des projets soutenant une croissance durable et luttant contre la pauvreté. À ce titre, PROPARCO a investi au Vietnam dans le secteur des infrastructures (centrale à gaz à cycle combiné, ports), dans le secteur de l'intermédiation financière (via deux des plus grandes banques commerciales du pays), dans des fonds d'investissement et dans l'industrie textile.

Avec un engagement cumulé d'environ 160 millions d'euros, le Vietnam figure parmi les pays d'intervention de PROPARCO en Asie les plus importants, à la fois par les volumes d'investissements, mais aussi en raison de l'historique des relations.

PROPARCO intervient au travers de prêts à moyen et long terme aux conditions du marché, en euros, en dollars ou en monnaie locale, mais aussi au moyen de prises de participation ou de garanties.

AIDE AUX POLITIQUES PUBLIQUES : LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

De 2010 à 2012, l'AFD a versé trois tranches annuelles de 20 millions d'euros de prêt climat au Vietnam (programme connu sous le sigle SP-RCC "Support Program to Response to Climate Change"). Initié conjointement par l'AFD et la coopération japonaise JICA en 2009, ce programme a permis

de soutenir la feuille de route « climat » du gouvernement vietnamien, tout en créant une plateforme de dialogue de référence entre les ministères, les bailleurs de fonds et les ONG. Le Vietnam est un des rares pays à revenu intermédiaire où une telle approche a été développée par l'AFD (les autres géographies étant l'Indonésie, le Mexique, et l'île Maurice).



© J.-C. Pires

Les grands deltas du Vietnam sont particulièrement vulnérables en cas de montée des eaux.

L'ensemble des ministères techniques participe à ce dialogue sur les politiques publiques, qui couvre un large éventail de domaines de l'atténuation (efficacité énergétique, énergies renouvelables, transport, construction, déchets, etc.) et de l'adaptation (gestion des ressources en eau, agriculture, forêt). Au cours du premier cycle tri-annuel du programme (2010-2012), le gouvernement vietnamien a précisé ses ambitions en matière de lutte contre le changement climatique. Cette volonté politique s'est notamment traduite par l'approbation par le Premier ministre de la stratégie nationale climat en décembre 2011, et de la stratégie nationale pour une croissance verte en septembre 2012.

Sur la période 2006-2012, l'AFD a octroyé presque 350 millions d'euros (43 % du total de ses financements sur la période) au Vietnam pour appuyer 12 projets qui participent à la lutte contre le changement climatique et à l'adaptation à ses effets.

MODERNISER LE SECTEUR ÉLECTRIQUE

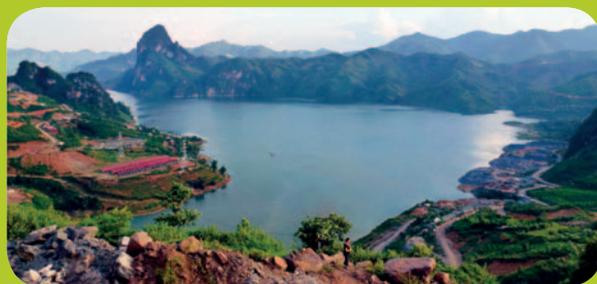
Depuis 2000, l'AFD a engagé près de 210 millions d'euros pour soutenir la production, le transport et la distribution d'électricité au Vietnam, à travers le financement de l'aménagement hydroélectrique de Huoi Quang, de lignes hautes tensions structurantes ainsi que l'électrification rurale dans le delta du Mékong. Ces opérations ont permis la construction de 675 km de réseau de transport, 6000 km de réseau de distribution et le raccordement de 110 000 nouveaux ménages.

L'AFD est le premier bailleur de fonds à prêter directement (sans la garantie de l'État) à l'entreprise Electricité du Vietnam (EVN). Dans ce cadre, l'AFD, tout en cherchant à maîtriser rigoureusement ses risques, contribue directement, en coordination avec les autres bailleurs partenaires comme la Banque mondiale et la Banque asiatique de développement, au dialogue sectoriel pour le rétablissement des équilibres financiers du secteur et d'EVN.

L'AFD soutient le gouvernement dans la réforme du secteur en apportant un appui technique à l'Autorité de régulation de l'électricité (ERAV) depuis 2006 dans la libéralisation du marché de l'électricité.

L'AFD appuie également le renforcement des performances techniques et commerciales de la compagnie de transport électrique nationale (NPT) et le ministère de l'Industrie et du Commerce dans la définition d'une feuille de route efficacité énergétique pour le secteur de l'acier.

Dans sa stratégie d'intervention au Vietnam pour la période 2013-2015, l'AFD a réaffirmé sa volonté de soutenir la modernisation du secteur électrique pour le rendre plus équitable et durable.



© J.-C. Pires

L'aménagement hydroélectrique de Huoi Quang

QUELQUES PROGRAMMES ET LEURS IMPACTS



Barrage de Phuoc Hoa

Amélioration de la gestion des ressources en eau dans le bassin Dong Nai, prêts de 50 millions d'euros environ, en cofinancement avec la BAsD, pour construire le barrage de Phuoc Hoa, un canal de transfert de l'eau de la rivière Bé vers un réservoir, et de nouveaux périmètres d'irrigation dans deux provinces (Long An et Tay Ninh). Le projet permettra d'augmenter la capacité d'alimentation en eau potable et industrielle de Ho Chi Minh Ville et des provinces voisines. Il contribuera, par ailleurs, au contrôle des intrusions salines dans la rivière Sai Gon et à la gestion des inondations à l'échelle du bassin versant de Dong Nai – Sai Gon.

Appui aux PPP, prêt de 8 millions d'euros et subvention de 600 000 euros, en cofinancement avec la BAsD, pour soutenir un fonds dédié au financement d'études de faisabilité, et appuyer le ministère du Plan et de l'Investissement dans son rôle d'animation du dispositif pilote en matière de PPP. Le projet devrait permettre de financer plus de 20 études de faisabilité, pouvant déboucher sur des investissements structurant estimés à plusieurs centaines de millions d'euros.

Programme de renforcement des capacités commerciales (PRCC), subventions de 5 millions d'euros venant d'un Fonds co-abondé par l'AFD et le ministère français des Finances. Le projet permet d'appuyer la mise en place d'Indications géographiques protégées (poivre, noix de cajou), de soutenir un projet écotouristique dans la Province de Lao Cai, et de renforcer les capacités des autorités de contrôle des marchés, dans le domaine de la protection de la propriété intellectuelle.

Programme d'appui à la formation professionnelle, prêt de 24,5 millions d'euros et subvention de 500 000 euros, pour le financement de cinq centres de formation (Dong Nai, Vinh Phuc,

Tam Diep, Dung Quat et Nghi Son), dont deux sont appelés à devenir des écoles d'excellence avec des standards internationaux. Six filières de formation (technologie automobile, électricité industrielle, découpe métal et soudure, deux filières de télécommunications) permettront de qualifier plus de 3 000 personnes par an.

Ligne de métro n°3 « Nhon-Gare de Hanoï », 110 millions d'euros et subvention de 0,5 million d'euros, en cofinancement avec la « Réserve pays émergents » du ministère français des Finances, la Banque asiatique de développement et la Banque européenne d'investissement pour la construction d'une des premières lignes de métro de Hanoï. Cette ligne de 12,5 km changera le quotidien de 160 000 Hanoïens dès sa mise en service attendue en 2018. La fréquentation devrait atteindre 400 000 passagers par jour quelques années plus tard. À terme, la ligne transportera 100 000 voyageurs par jour. Sur vingt ans d'exploitation, ce transport permettra l'économie de 200 000 tonnes de carbone. Ce projet bénéficiera également d'une subvention de 1,27 millions d'euros du FFEM.

Réhabilitation du système hydraulique de Bac Hung Hai, prêt de 20 millions d'euros accompagné d'une subvention de 0,8 million d'euros en cofinancement avec la BAsD pour ces travaux de réhabilitation et le renforcement des capacités de gestion des ressources en eau du plus grand casier du delta du Fleuve Rouge - 215 000 ha et 2,8 millions d'habitants pour les quatre provinces de Hanoï, Hung Yen, Bac Ninh et Hai Duong. Le financement de l'AFD permet de financer la construction et la réhabilitation de cinq stations de pompes ainsi que des systèmes de drainage et d'irrigation. Une étude sur les conséquences possibles du changement climatique sur le delta du Fleuve Rouge est aussi financée à travers la subvention de l'AFD.



Chaque année le Vietnam doit intégrer 1 million de jeunes supplémentaires sur le marché du travail

© Le Huong

© Lan Anh Nguyen



© F. Perucca

Établissement public, l'Agence Française de Développement (AFD) agit depuis soixante-dix ans pour combattre la pauvreté et favoriser le développement dans les pays du Sud et dans l'Outre-mer. Elle met en œuvre la politique définie par le Gouvernement français.

Présente sur quatre continents où elle dispose d'un réseau de 70 agences et bureaux de représentation dans le monde, dont 9 dans l'Outre-mer et 1 à Bruxelles, l'AFD finance et accompagne des projets qui améliorent les conditions de vie des populations, soutiennent la croissance économique et protègent la planète : scolarisation, santé maternelle, appui aux agriculteurs et aux petites entreprises, adduction d'eau, préservation de la forêt tropicale, lutte contre le réchauffement climatique...

En 2011, l'AFD a consacré plus de 6,8 milliards d'euros au financement d'actions dans les pays en développement et en faveur de l'Outre-mer. Ils contribueront notamment à la scolarisation de 4 millions d'enfants au niveau primaire et de 2 millions au niveau collège, et à l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable pour 1,53 million de personnes. Les projets d'efficacité énergétique sur la même année permettront d'économiser près de 3,8 millions de tonnes d'équivalent CO₂ par an.



www.proparco.fr

Filiale de l'AFD, Proparco a pour mission de favoriser les investissements privés en faveur de la croissance, du développement durable et de l'atteinte des objectifs du millénaire, dans les pays émergents et en développement. Elle propose des financements permettant de répondre aux besoins spécifiques des investisseurs dans le secteur productif, les systèmes financiers, les infrastructures et le capital-investissement.



www.ffem.fr

Le Fonds français pour l'environnement mondial est un fonds public bilatéral qui a été créé en 1994 par le Gouvernement français à la suite du Sommet de Rio. Il a pour objectif de favoriser la protection de l'environnement mondial dans des projets de développement durable dans les pays en développement. Le FFEM intervient en appui à des réalisations concrètes dans les pays bénéficiaires, avec une démarche d'apprentissage et en testant des approches novatrices ou exemplaires.



Cette publication a été imprimée dans le respect de l'environnement avec des encres végétales et sur du papier PEFC™ (gestion durable des forêts).

AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT (AFD)

5 rue Roland Barthes
75598 Paris Cedex 12 – France
Tél. : +33 1 53 44 31 31
Fax : +33 1 44 87 99 39
www.afd.fr

AFD VIETNAM

Agence de HANOI
6-8 rue Ton That Thiep – BP 137
District de Ba Dinh, Hanoi
Tél. : (84 4) 3823 67 64/65
Fax : (84 4) 3823 63 96
afdhanoi@afd.fr
<http://vietnam.afd.fr>

Bureau d'HO CHI MINH-VILLE
113 Hai Ba Trung, Ben Nghe, D1
Tél. : (84 8) 3824 7243
Fax : (84 8) 3824 3106
afdhochiminhville@afd.fr
<http://vietnam.afd.fr>

